Le CESE a voté son avis sur "Le coût économique et social de l'autisme"

Séance plénière du mardi 9 octobre à 14h30

PUBLIÉ LE 09/10/2012

Alors que l'autisme a été déclarée **grande cause nationale en 2012**, le Parlement a décidé de consulter le CESE sur le coût économique et social de l'autisme, sur la nécessité de trouver des pistes de financement adaptées, et sur le redéploiement des financements actuels. L'avis de la section des affaires sociales et de la santé, rapporté par **Christel Prado** (groupe des associations), **a été adopté à l'unanimité ce jour en séance plénière avec 186 votants.**

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026